

49



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 9 mars 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 9 mars 2010

13 h

Prière.

M. Olscamp (Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Port Elgin, de Timber River, de Cape Tormentine, de Baie Verte, de Cape Spear, d'Upper Cape et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 224.)

L'hon. M. Byrne dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Mécanisme de reddition de comptes en matière d'impôt foncier — Résultat*.

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel de la présentation des pétitions.

M. Alward (Woodstock) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Penobsquis, de Sussex, de Waterford, de Southfield, de Sussex Corner, d'Erb Settlement, de Jeffries Corner, de Snider Mountain, de Walker Settlement, de Cedar Camp et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le gouvernement à soumettre à un plébiscite ou à un référendum la question de la vente d'Énergie NB par la province. (Pétition 225.)

Le président de la Chambre statue qu'une partie de la pétition 225 est irrecevable, car elle est dépourvue de signatures et comporte des propos outranciers.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires de l'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick et du ministère du Tourisme et des Parcs.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue à 15 h 30, reprend à 15 h 37 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2010-2011
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Administration	612 000
Infrastructure d'entreprise et du tourisme	26 470 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	27 029 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Amélioration des installations	500 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Tourisme et Parcs	500 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Tourisme et Parcs	95 000
STOCKS	
Tourisme et Parcs	1 400 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 24	(26 février 2010) ;
documents demandés dans l'avis de motion 51	(4 mars 2010) ;
réponses aux pétitions 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212 et 213	(4 mars 2010).